



02 le 19/05/26

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° - 0032

Portant attribution de la Cotation n°038/DC/SIC/CIPM/2025 du 20 novembre 2025 pour le gardiennage de certains sites de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercice 2026

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

Lot N°	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
1	Gardiennage de certains sites de la Société Immobilière (SIC) à Yaoundé exercice 2026 (lot n°1 : Yaoundé)	DRAGON SECURITY BP: 5132 DOUALA	22 896 000	Douze (12) mois
2	Gardiennage de certains sites de la Société Immobilière (SIC) à Yaoundé exercice 2026 (lot n°2 : Douala)		24 756 300	Douze (12) mois

Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des lettres commandes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'original et l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission, assortie du récépissé CDEC pour les soumissionnaires non retenus.

Yaoundé, le **15 MAI 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations :

- PCA SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.



DR. AHMADOU SARDAOUNA